



Séparation depuis 5 ans comment faire?

Par **menaud**, le **16/07/2009** à **09:43**

Bonjour,

ma mère est séparée depuis 5 ans de son mari. Lui, il devait lui signer les papiers pour un divorce à l'amiable mais il n'a jamais voulu. De plus, il est parti vivre sur bordeaux.

A l'heure d'aujourd'hui, ma mère vit avec quelqu'un et ils souhaitent acheter un commerce mais tant qu'elle est mariée ils ne peuvent pas le prendre à deux.

Mon père depuis 5 ans vit avec quelqu'un. J'ai entendu dire que même si une procédure de divorce n'a pas été entamée devant le juge, au bout de 5 ans si elle apporte des preuves écrites de témoignages comme quoi ils ne sont plus ensemble et que si elle écrit au juge, elle peut avoir son divorce. Car mon père ne veut rien entendre juste pour l'embêter. Il croit qu'elle ne l'aura jamais mais il suffit qu'elle attaque dans la juridiction du lieu d'habitation de mon père. Mais la procédure est longue et cela coûte cher.

Merci de votre réponse.